



## **NOTE D'INFORMATION**

### **Point sur les projets innovants du Mouvement PACT ARIM**

**Octobre 2008**

Les projets innovants appuyés par les fondations :

#### ***Fondation de France : total : 348 000 € en ingénierie***

- 6 projets appel à projets Programme Personnes âgées « Bien vieillir dans sa ville, bien vieillir dans son village : des aménagements à inventer ensemble » :
  - ⇒ Exemple : formation de médiateurs bénévoles « habitat » avec l'appui d'une association de retraités pour informer dans un souci préventif les personnes âgées sur les possibilités offertes en matière d'habitat (amélioration – accessibilité – adaptation).
- 12 projets Programme Personnes handicapées : projets développement d'une offre de logements adaptés et de services d'accompagnement en partenariat avec l'UNAFAM, l'UNAFTC et le GIHP national
  - ⇒ Exemple : captation à Auxerre (en centre ville) d'une offre de logements regroupés avec accompagnement social + création d'une unité de CAT pour traumatisés crâniens (en lien avec un foyer).
- 5 projets sur le logement des jeunes en partenariat avec l'UNAHJ, sur sites pour développer l'offre de logements adaptés, avec le concours des collectivités locales.

#### ***Fondation Caisses d'Epargne pour la Solidarité : total : 620 000 € en ingénierie***

Avec le soutien de la DGAS (convention d'objectif (2004-06 et 2007 - 2010))

- 10 projets bourses aux logements adaptés – adaptables,, sous le concept ADALOGIS
- 4 projets logement de simulation.

Avec le soutien de la DGS (convention 2006-7):

- Programme national sur la thématique Habitat – santé avec 4 phases dont 1 expérimentation sur 7 sites pour 2008, avec le soutien de la DGS et de la DT de l'ANAH

Seul soutien de la fondation :

- 9 projets de retour à domicile en partenariat avec la FHF,
  - ⇒ Exemple : expérience dans le Finistère avec l'hôpital de la Cavale Blanche pour les personnes âgées hospitalisées, avec l'appui au diagnostic de la CUBrest (réunions d'information auprès du personnel hospitalier, plaquette explicative auprès des patients et familles, intervention prioritaire déclenchée par le PACT ARIM...).
- 1 projet de familles gouvernantes (en partenariat avec l'UDAF des Bouches-du-Rhône),
- 1 projet de prévention des chutes à domicile en partenariat avec l'UDASSAD et centres de soins en Aveyron,
- 1 projet sur la sensibilisation des artisans pour les travaux d'adaptation, notamment en sortie d'hospitalisation.
- 4 projets accessibilité urbaine, démarche Vill-et-âge pour tous, à partir d'un cahier des charges national (Constat d'accessibilité / études de faisabilité / référentiel méthodologique), avec l'implication des collectivités locales (Pyrénées atlantiques : Oloron-Sainte-Marie / Var : Toulon / Val-de-Marne : Charenton-le-Pont / Seine-et-Marne : agglomération de Chelle). Appui technique du CERTU (ministère des Transports)